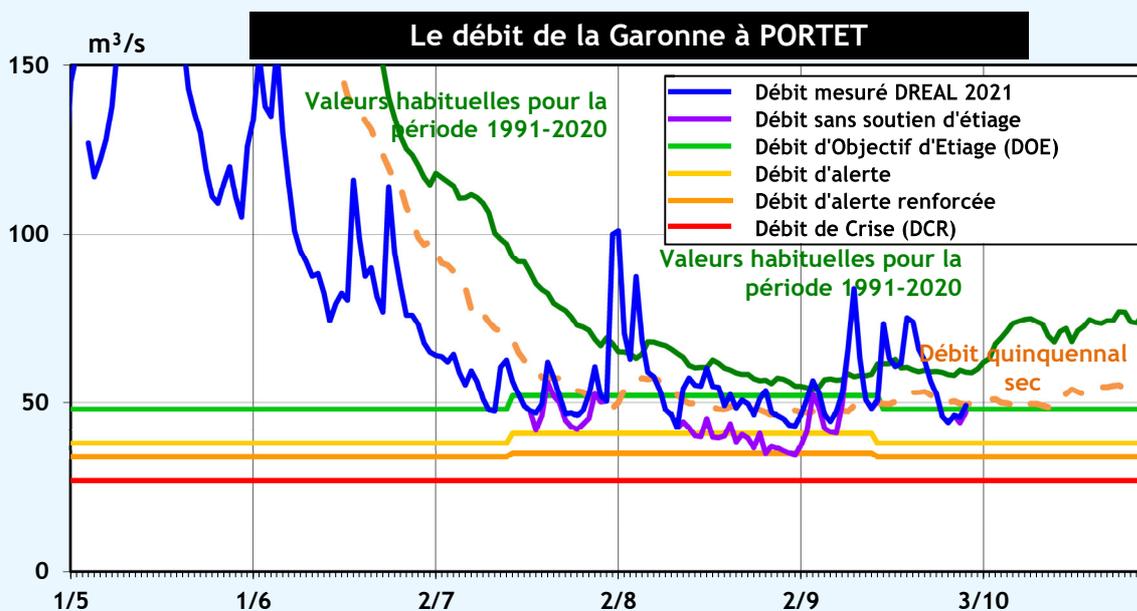


Tendance sur les affluents	
Garonne pyrénéenne <i>Tarrissement</i>	→
Salat <i>Tarrissement</i>	→
Ariège <i>Hydroélectricité</i>	→
Tarn/Aveyron <i>Tarrissement</i>	→
Lot <i>Hydroélectricité</i>	↘
Affluents Gascons <i>Fluctuations</i>	→



Ressources	
Le Sméag dispose en 2021 de plusieurs réserves pour réalimenter la Garonne :	
1- Par l'Ariège (IGLS + Naguilhes) :	53.23 hm ³
2- Par la Garonne amont (lac d'Oô) :	8.39 hm ³
3- Par l'Arize (Filhet) :	1 hm ³
4- Par l'Ariège via l'Hers Vif (Montbel) :	2 hm ³ (15/09)
5- Par le Tarn via le Thoré (Saints-Peyres) :	2.5 hm ³
6- Par le Tarn via l'Agout (Raviège) :	6 hm ³ (21/09)
Total restant :	42.8 hm³
Volume consommé :	30.3 hm³

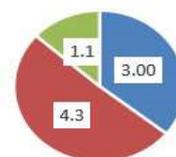
Un équilibre entre soutien étiage et production électrique

Le contrat expérimental de coopération du 1^{er} juillet 2020 avec EDF pour la mobilisation des aménagements hydroélectriques en vue du soutien d'étiage de la Garonne cherche à mieux faire coexister, autour des mêmes aménagements, les missions de production électrique et de soutien d'étiage. En cette fin d'été 2021, la situation hydrologique et les prévisions météorologiques permettent de restituer à EDF environ 30 millions de m³ sur le volume initialement conventionné : 6 hm³ sur La Raviège ; 0,96 hm³ sur les Saints-Peyres ; 3 hm³ sur Oô et 20 hm³ sur IGLSN. Une restitution au 1^{er} octobre est certes tardive, mais permet à EDF de valoriser les volumes hydroélectriques ainsi libérés pour ses missions propres. En cas d'année humide, comme en 2018, la restitution peut intervenir plus tôt en saison au profit respectif d'EDF et du Sméag qui voit baisser le montant des indemnités dues.

IGLSN : 53,2 m³



Oô : 8,4 m³



Raviège : 6 m³



St-Peyres : 2,5 m³



■ Restitué (01/10/2021) ■ Restant ■ déstocké